



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Lundi 30 mai 2011** à 20 h 45 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	24/05/2011
Affichage	24/05/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno
BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia

THEME : SPORTS 6

OBJET : CENTRE DE MEDECINE
SPORTIVE : DEMANDE DE
SUBVENTION AU CONSEIL
REGIONAL

Absents-Excusés :

GUIGLI Catherine, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale,
VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD
Sabin,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Pascal MUSSON

Dans le cadre du fonctionnement du Centre de Médecine Sportive, depuis de nombreuses années le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur subventionne, à hauteur d'environ 10 000 €, le suivi médical des athlètes classés sur les listes de haut niveau.

Par délibération en date du 29 avril 2011, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune pour 2011, comprenant le budget prévisionnel du Centre de Médecine Sportive et intégrant la subvention de fonctionnement du conseil régional PACA (aide sollicitée 10 000 €).

Il convient aujourd'hui de formaliser la demande d'aide au conseil régional pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive et le suivi des athlètes de haut niveau pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive de Briançon à hauteur de 10 000 € sur un budget prévisionnel total de 88 432 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

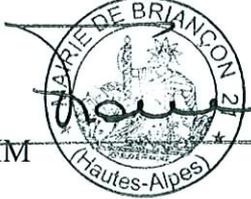
ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 1 - JUIN 2011

PUBLIÉ LE 1 - JUIN 2011

NOTIFIÉ LE

**CENTRE MEDICO-SPORTIF DE BRIANCON
BUDGET PREVISIONNEL 2011.**

DEPENSES		RECETTES	
n°	Libelles de comptes	n°	Libelles de comptes
			Montant
511-6032D	Variation des stocks	511-7063	Recettes d'activité
511-60612	Electricité, eau, gaz		31 032,00
511-60628	Autres fournitures	511-7473	Subvention département
511-6062	Acquisitions petit matériel	511-7472	Subvention Région
511-60632	fourniture administrative	511-7471	Subvention C.N.D.S
511-6064	Produits pharmaceutiques		12 500,00
511-6068			10 000,00
			10 000,00
511-61522	Entretien, réparation bat.		
511-61558	Entretien matériel		
511-616	assurance.		
511-6182	Documentation gen.		
			24 900,00
511-6225	indemnités régisseur		
511-62262	honoraires, sous traitance		
511-6251	Voyages et déplacement		
511-6256	Frais de transport		
511-6257	réception		
511-6261	divers		
511-6262	Frais P. T. T.		
511-6281	Cotisations municipales		
			88 432,00
511-63513	Impôts		
511-641	vacat.+ charges medecins		
511-642	Salaire pers. mairie		
511-6718	Charges exceptionnelles		
511-6811	Ammortissements		
	TOTAUX (en euros)		TOTAUX (en euros)
	88 432,00		88 432,00

Fait à Briançon, le 31mars 2011

Le Maire,

Gérard FROMM.

RECU LE

15 JUIN 2011

